

Conseil municipal de St Nicolas du 21-09-2015

Présents : Jean-Marie Robert, Ghislaine LARTIGUE, Stéphane LIMOUSIN, Pascal ROTTE, Guy DAUZON, Patrick CRÉMA, Philippe ROCCHIETTI, Alain PERRY Madame Espérance JULIEN,

Absents excusés Nadine LEZAY PINSON, Guillaume LEJEUNE
Signature des dernières délibérations.

- 1) Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il faudrait délibérer pour le Transfert du patrimoine AEP et Assainissement du syndicat mixte Eau 47 à la commune de Saint-Nicolas de la Balerme suite à l'arrêté préfectoral du 21 mai 2015. A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

DE PROCÉDER AU TRANSFERT DU PATRIMOINE du syndicat mixte Eau 47 vers la commune de Saint-Nicolas de la Balerme.

METTRE A DISPOSITION de l'Agglomération d'Agen les équipements nécessaires à l'exercice de sa compétence « Eau et Assainissement », dans le cadre d'un procès-verbal de transfert annexé à la présente décision.

AUTORISE Madame Le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision

En parlant des Syndicats, le SDEE47 ne s'occupe plus de l'éclairage public, c'est l'agglomération d'Agen qui en a la compétence qui prend le relai.

- 2) Concernant les travaux du village, tout est prêt le service voirie a tout transmis l'appel d'offre est lancé.
Le dossier passera en commission en début octobre pour le choix du Bureau d'Etude.
- 3) PLUi
Modification du PLU, car demande de création pour le centre d'extraction de gravats. Nous allons avoir la visite de Monsieur TITONEL Félicien ainsi qu'avec Monsieur Frédéric THOMAS pour nous présenter le PLUi avec les modifications demandés. La DREAL a jusqu'au 04 novembre 2015 pour donner un avis. L'enquête publique sera en 2016.
- 4) Monsieur DAUZON a participé à une réunion sur l'habitat sachant que pour la loi SRU les communes de 3500 habitants et plus sont dans l'obligation de avoir 20 % de logements sociaux sur l'ensemble des habitations de leurs communes. C'est pour cette raison que Monsieur DIONIS DU SEJOUR souhaiterait par une mutualisation faire participer l'ensemble des communes de l'agglomération d'Agen à cette réalisation. En ce qui concerne notre commune, nous devrions prévoir 17 logements sur la période 2014 =>2025 dont 4 logements sociaux.
- 5) La CLI de Golfech nous demande de bien vouloir désigner un titulaire et un suppléant
Titulaire : Espérance JULIEN
Suppléant : Ghislaine LARTIGUE
Pour les commissions Protection des populations : Monsieur Guy DAUZON
Fonctionnement Jean-Marie ROBERT
Impact sur l'environnement : Stéphane LIMOUSIN
- 6) Le nombre d'élèves pour les écoles du RPI s'élèvent à 93
*L'Agglomération d'Agen ne veut plus payer les cartes de transports.
*Le conseil d'école nous fait remonter que les gravillons du sol pour les jeux des enfants sont trop saillants penser à voir si l'on ne peut pas modifier le sol par un autre revêtement.
*La CAF nous demande de délibérer pour accorder à Madame le Maire de droit de signature pour les dossiers les concernant
A l'unanimité le conseil municipal accorde le droit de signature à Madame le Maire
*La STEP sera contrôlée le 22 septembre 2015 à 10H
*L'agglomération d'Agen demande au SIVU de bien vouloir revoir sa copie concernant les tarifs.
*Le RAM une remise en question est faite sur le besoin et l'utilité de garder ce service. Une autre réunion se déroulera ultérieurement pour se positionner sur la question.
*Agen destination souhaiterai avoir le planning des manifestations de la commune

Fin de séance